

MAIRIE DE BRIE - 16590**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 24

Procurations : 2

Votants : 26

L'an deux mil vingt cinq

Le : **8 décembre**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.Date de la convocation du Conseil Municipal : **2 décembre 2025****OBJET : D2025-9-4**Décision modificative n° 2
au Budget général**Présents** : BOUCHERIT D ; BOURGADE L ; BRIANÇON J-P ; BUISSON M ; CHASLARD B ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLIERE M ; GERACI F ; GUERIN S ; HELION P ; IMARD C ; JOUANNET J ; LACOURARIE S ; MASSON G ; MOINARD BOUTENEGRE M ; MOREAU D ; MOUMANEIX P ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; URBATTEL P ; VRIET L ;**Ont donné procuration** : THOS F à GUERIN S ; VIEUILLE R à HELION P**Absente excusée** : BERTHELON S**Secrétaire de séance** : Laure VRIET

En cette fin d'année, il est nécessaire d'ajuster les crédits prévus au budget primitif 2025 du budget général afin de passer les écritures comptables concernant les travaux en régie effectués par les services techniques.

En effet, lors de l'élaboration du budget primitif, nous avons envisagé de réaliser des travaux en régie pour un montant de 15 000 €. Les travaux en régie sont bien plus importants que prévu, notamment en raison de la rénovation du plafond de l'église par deux agents des services techniques.

Les dépenses liées à ces travaux en régie s'élèvent à 55 000 €, il manque donc 40 000 €. Afin de pouvoir les inscrire sur l'exercice 2025, il convient de prendre la décision budgétaire modificative suivante :

Section de fonctionnement**Recettes**

Chapitre 042

Compte 722 Production immobilisée – immobilisations corporelles + 40 000 €

Dépenses

Chapitre 011

Compte 60632 Fournitures non stockées – Fournitures petit équipement + 7 000 €

Compte 6068 Fournitures non stockées – Autres matières et fournitures + 18 000 €

Compte 61358 Autres locations mobilières + 15 000 €

AR Prefecture

016-211600614-20251208-D2025_9_4-DE
Reçu le 10/12/2025

Section d'investissement

Dépenses

Chapitre 040

Compte 21318 Construction autres bâtiments publics + 40 000€

Chapitre 21

Compte 2111 Terrains nus - 40 000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, adopte cette décision modificative n° 2 au Budget général.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 9 décembre 2025

Pour copie conforme :

En Mairie, le 9 décembre 2025

Le Maire,

Michel BUISSON